

# Accord d'intéressement QUI PEUT SIGNER ÇA ?

juin 2021

**La dernière séance de négos de l'accord d'intéressement de La Poste s'est tenue le 3 juin 2021 • La Poste a modifié les critères pour limiter la redistribution • L'accord reste très chic avec un discours appelant à la solidarité des postier-es et au serrage de ceinture • De quoi piquer une grosse colère avant les vacances !**



L'arnaque est simple, si l'on avait gardé les bases de l'accord 2018-2020 la prime d'intéressement devait avoisiner les 700 € sur les prévisions de résultat d'exploitation 2021. Trop, beaucoup trop pour la piétaille des postier-es qui marnent et font tourner la Banque Postale, la CNP ou Chronopost. L'accord de la direction part donc d'un autre indicateur économique du groupe, les bénéfices en fin de course qui donneraient d'après les prévisions autour de 200 € de prime. Au passage l'ancien système est bien retenu comme base pour Chronopost, LBP ou Docapost, deux poids, deux mesures comme d'hab...

Coté indicateurs de qualité qui pourraient faire varier la prime de 30% la direction maintient sa proposition du « Net Promoter Score » en refusant de nous fournir les précédents sondages dans les métiers colis, courrier, banque ou réseau.

A SUD PTT on aime bien comprendre et faire partager les infos, là impossible de connaître le type de sondages, à quel panel ils s'adressent, comment ils traitent les infos. Bref tout un pan de l'accord est basé sur des données plutôt nébuleuses: "j'aime" "je m'en fous" ou "j'aime pas".

Nous avons aussi remis (seuls) sur la table les paroles du 1er ministre au sujet de la prime de 1000 € pouvant aller jusqu'à 2000 € en cas de négociation d'un accord d'intéressement. Une revendication qui a fait l'objet d'une pétition intersyndicale que les partenaires semblent avoir oubliée.

Après l'accord à 0 € de 2020, on attend avec intérêt les signataires de l'accord qui va zapper 60% de la prime ! Alors qu'on l'a montré lors de la grève du 18 mai dernier, le rapport de force est possible avec une démarche unitaire.

---

**Sud PTT NE SIGNERA PAS CET ACCORD  
ET APPELLE LES POSTIER-ES EN COLÈRE  
AUX ACTIONS DU MOIS DE JUIN**

**Sud**<sup>PTT</sup>

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris  
tel 01 44 62 12 00 — fax 01 44 62 12 34  
sudptt@sudptt.fr — www.sudptt.org

Union  
syndicale  
**Solidaires**